

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

## SEANCE DU JEUDI 15 JUIN 2017

Le jeudi 15 juin 2017 à 20h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

### **Présents :**

Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Sandrine RAMBAUD, Josiane COUILLEAUX, Aurore BIBRON, Carine MOREL et Aline LEBRETON.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Raymond LELIEVRE, Stéphane MANCEAU, Denis MARCHAND, Damien COUILLEAUX, René VAUGEOIS, Loïc JORRE et Daniel GERAULT.

**Absents excusés :** Miguel Camus donnant pouvoir de vote à Christelle BEAUDOUIN

**Secrétaire de séance :** Aline LEBRETON

## ORDRE DU JOUR

- I. TARIFS CANTINE 2017-2018
- II. MAYENNE COMMUNAUTE : CONTRAT DE RURALITE
- III. EGLISE : FONDATION DU PATRIMOINE
- IV. ANTENNE FREE
- V. MARCHE VOIRIES
- VI. TRAVAUX ECOLE
- VII. SUBVENTION 2017 : ETOILE BLEUE TENNIS DE TABLE
- VIII. QUESTIONS DIVERSES

## I. TARIFS CANTINE 2017-2018

Denis Marchand présente au conseil le bilan 2016 de la cantine.

Le coût moyen d'un repas étant maîtrisé, il est proposé de ne pas augmenter les tarifs à la prochaine rentrée scolaire.

A ce jour il est produit en moyenne 120-130 repas par jour.

**Délibération : Le conseil municipal, à l'unanimité, valide, le fait de ne pas augmenter les tarifs de cantine pour l'année 2017-2018.**

## II. MAYENNE COMMUNAUTE : CONTRAT DE RURALITE

Lors du conseil municipal du 08 mars dernier, Mickael Delahaye informait le conseil des différentes propositions faites qui serviront de bases aux prochaines demandes de subvention concernant le contrat de ruralité proposé par l'Etat.

Mayenne Communauté informait les communes que le contrat n'avait plus lieux d'être lors du bureau du 14 mars dernier. Finalement, Mayenne Communauté nous informait qu'une enveloppe de 170 000€ est à nouveau disponible. Cette enveloppe ne pourra être attribuée que pour les communes ayant un projet communautaire commencé en 2017 et répondant à certains critères (économies d'énergie, cohésion sociale,...).

Le seul projet susceptible d'être proposé en relation avec les thématiques et délais de réalisation est la mise en place de l'éclairage sur le terrain de foot en technologie LED au titre du plan climat énergie.

Si aucun projet n'est présenté, la somme allouée à hauteur de 10 500€ sera alors perdue.

La société Santerne a produit les deux devis suivants :

- 20 920.80 € HT pour 2 mâts d'éclairage
- 38 915.60 € HT pour 4 mâts d'éclairage

Un appel d'offre sera prochainement lancé.

Mickael Delahaye propose de valider ce projet afin de bénéficier des subventions allouées, mais aussi pour répondre aux sollicitations du club de football qui avait exprimé ses difficultés à entraîner les jeunes le soir avec un effectif en constante augmentation.

Cet éclairage aura aussi vocation à pouvoir réaliser d'autres manifestations nocturnes de plein air.

**Délibération : Le conseil municipal, à l'unanimité, valide, le lancement du projet.**

## III. EGLISE : FONDATION DU PATRIMOINE

Mickael Delahaye demande au conseil l'autorisation de mettre en place un appel aux dons concernant le projet de rénovation du toit de l'église via la Fondation du Patrimoine.

**Délibération : Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mickael Delahaye à mettre en place un appel aux dons pour la rénovation du toit de l'église via la Fondation du Patrimoine.**

#### **IV. ANTENNE FREE**

Mickael Delahaye présente au conseil le projet de convention avec Free Mobile.  
Un loyer de 3 000 € par an pendant 12 ans sera perçu par la commune à ce titre.

**Délibération : Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le projet de convention avec Free Mobile.**

#### **V. MARCHE VOIRIES**

Mickael Delahaye informe le conseil que le marché de voirie a été lancé la semaine dernière avec une remise des offres le 20/07/2017. Le marché a été lancé en 7 lots :

- Lot 1 : aménagement Rue de la Patinerie
- Lot 2 : aménagement Rue de l'Houllière
- Lot 3 : aménagement RD 253 (route de Belgeard) sécurisation de cette route et création d'une allée piétonne.
- Lot 4 : réfection de la voirie route de la Lardière
- Lot 5 : aménagement voirie de la ZA du Bas Marboué
- Lot 6 : aménagement Place Jules Verne et Place du Printemps
- Lot 7 : Modifications des espaces verts Rue de la Chapelle et Rue des Acacias.

#### **VI. TRAVAUX ECOLE**

René Vaugeois avait pour mission d'étudier la réfection du conduit de fumée de la chaudière de l'école.

Les démarches ont été entreprises auprès de FL entreprise et de Bertrand Compain.

René Vaugeois attend un troisième devis pour finaliser cette étude.

Ce dossier est remis à un prochain conseil.

#### **VII. SUBVENTION 2017 : ETOILE BLEUE TENNIS DE TABLE**

En application à la règle instituée, la subvention s'élève à 962 €.

**Délibération : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la subvention d'un montant de 962€ selon la règle instituée.**

## VIII. QUESTIONS DIVERSES

### ➤ Rythme scolaire

Aurore Bibron informe le conseil, que le nouveau gouvernement pourrait proposer pour la rentrée de septembre 2017, de déroger aux quatre jours et demi de classe avec une possibilité de revenir à 4 jours de classe par semaine (suppression du mercredi).

La municipalité souhaite sonder les parents sur le sujet. Ce dossier sera évoqué en conseil d'école mardi 20 juin 2017 pour avoir les avis des enseignants et des parents élus sur cette démarche.

### ➤ Extension électrique propriété Boulanger

L'extension de réseau est de 450 mètres pour un montant global de 21 400€

**Délibération** : Le conseil municipal, à l'unanimité, ne valide pas la prise en charge de cette extension de réseau par la commune.

### ➤ Calendrier des permanences élections législatives du dimanche 18 juin 2017

Créneaux horaires	Conseillers municipaux présents	Absents
8h-10h30	Aurore Bibron(8h-9h30)/Damien Couilleaux (9h30-11h30) Raymond Lelièvre Mickael Delahaye	
10h30-13h	Damien Couilleaux(=> 11h30)/Christelle Beaudouin (11h30-15h30) Aline Lebreton René Vaugeois	Sandrine Rambaud Josiane Couilleaux
13h-15h30	Christelle Beaudouin Loïc Jorre	Carine Morel Miguel Camus
15h30-18h	Manceau Stéphane René Vaugeois Denis Marchand	Daniel Gerault
Dépouillement	Christelle Beaudouin Manceau Stéphane René Vaugeois Denis Marchand	

### ➤ Courrier d'administrés

Mickael Delahaye lit le courrier cosigné de plusieurs administrés à l'intention des élus suite à de fortes nuisances sonores et autres désagréments lors de récentes festivités à la salle des lilas. Si le conseil comprend la problématique, peu de solutions sont envisageables sauf un appel au civisme. René Vaugeois précise que les modérateurs de décibels installés dans plusieurs communes ont du être démontés car ceux-ci génèrent des dégradations sur les matériels de sonorisation du fait de coupures répétées.

➤ **Courrier Paroisse Sainte-Anne**

Aurore Bibron informe le conseil qu'une cérémonie aura lieu le dimanche 9 juillet pour bénir La Vierge Marie installée rue de la Chapelle.

La crèche va être enlevée dans les prochains jours suite au souhait de Mr Malherbe.

➤ **Manger Bio**

Manger Bio 53 a transformé leur association en SCIC : Société Coopératives d'Intérêts Collectifs. Cette société nous demande de participer au capital social de leur société. Si les intérêts de cette association sont reconnus, le Maire ne souhaite pas de manière générale que la collectivité prenne part au capital de structures extérieures.

**Délibération : Le conseil municipal, à l'unanimité, ne valide pas, la participation au capital social de cette société.**

➤ **Remplacement déchetterie le samedi 8 juillet 2017**

Aurore Bibron et Sandrine Rambaud tiendront le point de collecte de 13h30 à 16h pour rendre service à un agent communal qui devait s'absenter ce samedi de garde.

➤ **Antivirus postes de la mairie**

Renouvellement de l'abonnement de l'antivirus sur 4 postes de la mairie pour un montant de 286,80€ TTC.

➤ **Autorisation d'encaissement chèque Groupama**

Mickael Delahaye demande l'autorisation au conseil pour l'encaissement du chèque de Groupama d'un montant total de 2 134.11€ suite aux travaux de la construction du mur entre le terrain de foot et le garage Baudouin.

**Délibération : Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, l'encaissement du chèque de Groupama d'un montant total de 2 134.11€ par la commune.**

➤ **Planification des prochaines réunions de conseil**

Mardi 4 Juillet 2017

Mardi 8 août 2017

Jeudi 7 septembre 2017

Jeudi 5 octobre 2017

Jeudi 2 novembre 2017

Mardi 5 décembre 2017

*Il est 00h15 séance est levée.*